

SYNDICAT CGT CENTRE HOSPITALIER YVES LE FOLL

 06.02.2014

**Il n’y a pas de fatalisme**

**INDIGNEZ-VOUS !!!**

* **Mouvement des Bonnets Rouges contre l’Ecotaxe :** 70 000 manifestants en Bretagne.
* **Mouvement des Pigeons** (Collectifs d’entrepreneurs du numérique, Start up et entreprises high tech) **contre le projet de loi de finances et l’intégration des plus-values de cessions immobilières aux impôts :** 40 000 « like » sur Facebook.
* **Mouvement des enseignants des classes prépa contre la réforme des horaires (ont des salaires de 3000 € à 9000 €) :** 80 000 manifestants.
* **Mouvements contre la loi « famille » :** 100 000 personnes dans les rues de Lyon à Paris.

**Toutes ces mobilisations, aux revendications souvent au combien discutables, ont poussé le gouvernement à faire marche arrière.**

Pire encore ! Le MEDEF n’a même pas eu besoin de descendre dans la rue pour obtenir satisfaction !!!

**Le 6 février**, la CGT appelait tous les salariés à se ressembler pour des revendications qui font débat dans les services :

***Les salaires*** (gel du point d’indice ?), ***les conditions de travail*** (temps partiels ? manques d’effectifs ?), ***les retraites et la protection sociale*…**

Nous étions 8 délégués syndicaux et une poignée d’agents hospitaliers parmi les manifestants.

La CGT maintient les braises, mais elle ne pourra pas tenir longtemps sans un engagement plus important des salariés.

-Peut-être que les salariés sont fatigués, sont démobilisés.

-S’ajoute l’absence de courage des autres organisations syndicales pour s’allier dans la lutte.

-Certains pensent peut-être qu’ils passeront à travers les mailles du filet.

-Ou tout simplement, la plupart trouve leur situation confortable, leur salaire convenable, en adéquation avec leurs conditions de travail ?

Que tous ces attentistes se méfient, car c’est dans les tuyaux :

**Après la décision de geler le point d’indice\* des fonctionnaires en 2010, le gouvernement veut geler les déroulements de carrière !!!!**

Quelques chiffres qui devraient quand même vous faire réagir :

**Catégorie C**, le salaire minimum ne se situe qu’à 1.2% au-dessus du SMIC (10 ans de carrière=25 € de plus par mois)

**Catégorie B**, le salaire minimum se situe à 2.8% au-dessus du SMIC (5 ans de carrière=moins de 50€ de plus par mois)

**Catégorie A**, le salaire minimum se situe à 11.5% au-dessus du SMIC.

(Il y a 30 ans, nous étions à 75% au-dessus du salaire minimum de l’époque)

Depuis 1984, le point d’indice a perdu 29% par rapport à l’indice des prix à la consommation.

Alors vous allez encore nous dire : mais que font les syndicats !!!

Sans la mobilisation de ses syndiqués et sans l’engagement des salariés qu’il représente, le syndicat n’a aucune raison d’être, et donc ne pèse en rien dans les luttes nationales ou locales.

**Le syndicalisme délégataire n’est pas la solution**. C'est-à-dire que nous ne sommes pas là pour penser ou pour parler à votre place.

Les représentants syndicaux peuvent parler au nom des salariés, mais une équipe de délégués syndicaux est constituée d’une poignée d’agents disposant de mandats de 10 à 40%. Seuls 3 personnes occupent à temps pleins le local.

Leur vocation n’est pas de manifester dans la rue sans les quelques 3000 agents du CH Yves Le Foll. Leur vocation est de vous rencontrer, d’échanger, de questionner et d’être questionnés, pour qu’ensembles, **les agents de la fonction publique hospitalière que nous sommes tous**, soyons assez forts pour peser dans les négociations avec notre Direction, mais aussi pour représenter le plus gros établissement public de santé du territoire, lors des mouvements de mobilisations nationales.

**Décembre 2014 est une échéance absolument déterminante pour que la CGT reste majoritaire au Centre Hospitalier :** les élections professionnelles vont être l’occasion pour vous, d’élire les représentants syndicaux au CTE, CAPL et CAPD.

 De votre choix découlerons une qualité d’écoute, des prises de positions et donc des conséquences sur la vie de l’établissement.

**Mais surtout, c’est l’acte de la syndicalisation qui détermine les forces en jeu. Il faut progresser en nombre de syndiqués pour mutualiser les énergies potentielles, les idées, et pour renforcer l’initiative et le contre-pouvoir.**

La force de la CGT, c’est LE syndiqué CGT et son investissement.

C’est aussi l’appropriation par tous les agents, des grands sujets de vie sociale et politique.

**Sommes-nous de ceux qui grognent, ou de ceux qu’on entend pleurer ?**

\*le point d’indice est la référence pour le calcul du traitement de base d’un fonctionnaire.

**LANCEZ-VOUS ? REJOIGNEZ LA CGT …SYNDIQUEZ-VOUS !!!!**

**Email :** **cgt@ch-stbrieuc.fr** **02.96.01.72.23/poste 67223**

**Site internet : ch-stbrieuc.reference-syndicale.fr**